

INSCRIPTION



Lors de leur séjour, les jeunes seront répartis en groupe de 15 avec un encadrant. Ensemble, ils vivront des instants privilégiés d'animation, de vie d'équipe ainsi que les repas. Afin de permettre une répartition par affinité, nous vous invitons à bien renseigner

l'encart «information» dans le dossier d'inscription.

Le tarif du séjour est en baisse, en effet à ce jour, nous ne prévoyons pas d'activités «prestataires» (skibus, acro-branche...) cependant en fonction du nombre d'inscrits et au regard des protocoles sanitaires qui doivent encore évoluer, une ou plusieurs activités pourraient être organisées.

Les collégiens et lycéens ne peuvent être dans les mêmes équipes, exception faite des 3^{èmes} qui peuvent, s'ils le souhaitent, s'inscrire parmi les lycéens.

ASSURANCE

L'assurance de l'association ne couvre pas le rapatriement.

C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer les coordonnées de votre assurance personnelle concernant la responsabilité civile / vie privée de votre enfant.

L'association Silo a décidé de mettre en place un dispositif exceptionnel d'annulation. Jusqu'au jour du départ, toutes les parties prenantes au projet (familles, association Silo), peuvent procéder à l'annulation d'un participant ou du séjour complet (ex : annulation d'un enfant malade, annulation du séjour dû à des restrictions gouvernementale).

Seuls 35€ seront retenus par dossier afin de couvrir les frais d'organisation et de gestion administrative.

Contact organisation



Pastorale des Jeunes - Silo

45 rue de Brest - CS 34210 - 35042 RENNES Cedex
02.99.14.35.04 - contact@silosilo.asso.fr • www.silosilo.asso.fr



Camp Ad'eau 2021

du samedi 3 au samedi 10 juillet

Au village des jeunes "Keriadenn" - St Malo - Paramé

BIENVENUE

Bonjour et bienvenu(e) parmi nous au Camp Ad'eau organisé à Keriadenn - St-Malo par la pastorale des jeunes du diocèse de Rennes et l'association Silo.

Depuis plusieurs années, nous organisons ce camp rassemblant 200 jeunes du diocèse de Rennes et d'ailleurs. Comme l'année précédente, les activités seront exclusivement assurées par l'équipe d'animation sur le terrain et au regard des protocoles sanitaires qui doivent être établis. Au programme des grands jeux, des randonnées, des temps de plage, des veillées, des temps d'équipe et un parcours spirituel qui permet à chaque jeune d'avancer dans sa foi à son rythme.

Nous accueillons des jeunes de 9 à 17 ans dans trois séjours spécifiques, pour les primaires, les collégiens et les lycéens, au même moment, au même endroit, sur notre site de Keriadenn situé à 15 minutes des plus belles plages de Saint-Malo.

IMPORTANT

Pour valider votre inscription, renvoyez-nous * **au plus tôt** :

- Votre dossier d'inscription complété avec la photo d'identité collée
- Le règlement de 295 € à l'ordre de « Association Silo » sauf si déjà payé par CB

Possibilité de payer en 3 fois, chèques encaissés les 15/07, 15/08, 15/09

Les chèques vacances sont acceptés

Silodarité :

Aidez les jeunes qui ne peuvent pas financer leur séjour à 100% en ajoutant le montant de votre choix au règlement.

En cas d'annulation :

Quelque soit le cas, l'association s'engage à rembourser une grande partie de la participation en ne retenant que 35€ par dossier afin de couvrir les frais d'organisation et de gestion administrative

* Association Silo - 45 rue de Brest CS 34210 - 35042 Rennes Cedex

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Tous les jeunes sont attendus :

Samedi 3 juillet 2021
à 14h30 pour les primaires et collégiens
15h30 pour les lycéens
Village de Keriadenn
20, boulevard des déportés
35400 SAINT-MALO

Nous prions les parents de venir munis d'un masque et de respecter les gestes barrières indiqués sur place.

Pour toute information pendant le séjour (arrivée, météo, bilan de la journée par les enfants, ambiance au sein du groupe...).

Suivez le Camp Ad'eau sur les réseaux @assosilo, vous recevrez également les nouvelles par email !

La fin du séjour est prévue le samedi 10 juillet à Saint-Malo
à 11h00 pour les primaires et collégiens
à 12h00 pour les lycéens

COVID-19 - Un séjour aux normes !

Le séjour fera l'objet d'un respect strict des règles de distanciation sociale et des gestes barrières. Le port du masque n'est pas obligatoire pour les mineurs.

L'ensemble des locaux fera l'objet d'un nettoyage approfondi et régulier. Plusieurs espaces de lavage de mains ainsi que du gel hydroalcoolique seront disponibles. Tout le matériel pédagogique (ballons, crayons..) sera désinfecté avant et après chaque utilisation. La distribution des repas sera en self et les règles d'aménagement des tables respecterons le protocole commun avec l'hôtellerie-restauration.

Le couchage sera sous tente en respectant une distance d'un mètre entre les jeunes. A la demande des familles, il sera possible d'obtenir une tente individuelle.

Tout le long du séjour les jeunes seront répartis en groupe de 15 encadrés par un animateur. Ensemble ils vivront les temps d'activités, les vies d'équipe, les repas...

TROUSSEAU

Ce qu'il faut prévoir :

- des tee-shirts, polos, chemises...
- des jeans, pantalons, shorts...
- des sous-vêtements
- des pull-overs
- des chaussures de randonnée
- une trousse de toilette et une serviette
- un pyjama
- un sac de couchage
- un matelas mousse ou autogonflant
- un maillot de bain
- une casquette
- une paire de lunettes de soleil
- de la crème solaire
- un vêtement de pluie (K-Way, Poncho...)

Le tout est à mettre dans un seul sac / valise à ton nom

N'oublie pas non plus :

- un petit sac à dos pour mettre ton pique-nique
- **une gourde de 1 litre**
- un appareil photo
- une lampe de poche



Attention : Les baladeurs MP3, les consoles de jeux, ordinateurs portables... ne sont pas souhaitables, pour favoriser la vie du groupe.
(en cas de vol, l'association décline toute responsabilité)



Il est interdit durant le séjour de consommer de l'**alcool** ou toute autre **drogue** ainsi que d'utiliser des couteaux ou autres objets tranchants. Nous ne tolérerons pas non plus toute violence verbale ou physique.

En cas de mauvais comportement, la direction s'autorisera à renvoyer un jeune par le train à ses propres frais.